



## Commission des sports

### 3312 - Aide au sport de masse

#### **Aide aux manifestations sportives, aux animations des Mercredis du sport, aux comités sportifs départementaux et aux championnats d'Alsace**

#### **Rapport n° CP/2011/52**

#### **Service gestionnaire :**

Service des sports

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les aides au sport de masse.

#### **Manifestations sportives**

La commission des sports s'est prononcée favorablement pour l'attribution de subventions en vue de l'organisation de manifestations sportives dans le Département.

Lors de la commission permanente du 5 juillet 2010, l'assemblée délibérante s'est prononcée favorablement à l'attribution d'une subvention, à l'UNSS, en vue de l'organisation des « Collégiades 2011 UNSS, Conseil Général du Bas-Rhin & DNA » qui se dérouleront en juin 2011.

Le soutien au titre des manifestations sportives prend la forme d'un engagement à verser sur deux exercices budgétaires, 15 000 € en 2010 et 15 000 € en 2011, conformément aux clauses de la convention en vigueur.

#### **Les Animations des Mercredis du Sport (saison 2010/2011)**

Le Conseil Général finance depuis plusieurs années des opérations de promotion du sport pour les jeunes dans le département, "les mercredis du sport - Conseil Général". En s'appuyant sur les clubs d'élite de certaines disciplines (handball, basket-ball), ces animations visent à :

- amener le sport de haut niveau dans tous les clubs ;
- participer au plan de développement de la discipline, y compris dans les établissements scolaires (primaires et secondaires) ;
- promouvoir les valeurs fondamentales du sport : courage, respect, effort, volonté, fair-play ;
- encourager la pratique non compétitive.

Pour cela, les joueurs de l'équipe première se déplacent dix fois par saison dans le club d'un canton au cours d'un mercredi après-midi. Une séance d'entraînement dirigée par les joueurs de haut niveau et l'encadrement technique du club est proposée aux jeunes.

Toutes ces animations sont gratuites et sont ouvertes également aux non-licenciés. Les comités sportifs départementaux de chaque discipline représentée sont par ailleurs associés à la démarche, plus spécifiquement dans le choix des clubs visités.

La Commission des Sports souhaite une diffusion de ces animations sur l'ensemble du territoire et privilégier les cantons non pourvus à ce jour.

Chaque type d'animation fait l'objet d'une convention de partenariat avec le club concerné.

« Les Mercredis du Hand » - Sélestat-Alsace Handball

Club phare de handball dans le département, le Sélestat-Alsace Handball coordonne l'opération "Les Mercredis du Hand", en collaboration avec le Comité Départemental de Handball du Bas-Rhin.

Le Département finance cette action depuis la saison sportive 1997/1998. Elle a permis d'assurer une promotion du handball auprès de l'ensemble des clubs bas-rhinois.

La Commission des Sports propose l'attribution d'une subvention de 4 500 € par animation cantonale, soit une aide de 45 000€ pour la saison 2010/2011.

« Promo-Basket » - SIG Basket-ball

Le Conseil Général finance depuis la saison 1995/1996 l'opération « Promo-Basket » visant à développer la pratique du Basket sur le territoire du Bas-Rhin. Cette opération s'appuie sur le club phare de basket : la SIG qui coordonne l'opération en collaboration avec le Comité départemental de Basket.

Depuis le lancement de l'opération, 68 clubs ont été invités dans 36 cantons.

La commission des sports propose l'attribution d'une subvention de 6 000 € par animation cantonale, soit une aide de 60 000 € pour la saison 2010/2011.

## **Conventions d'objectifs**

L'un des objectifs de la nouvelle politique sportive départementale est de mettre en œuvre des conventions d'objectifs avec les principaux comités sportifs départementaux (voire régionaux s'il n'existe pas d'instance départementale), reconnus par le Ministère en charge des sports.

Il s'agit de globaliser les aides départementales sur la base d'un projet de développement sportif et d'actions menées sur une ou plusieurs années, qui répondent aux objectifs généraux de la politique sportive du Conseil Général, telle qu'elle a été validée par la commission plénière du 25 octobre 2010.

L'objectif à travers cette procédure est d'accompagner de meilleure façon les comités et les aider à envisager leurs actions sur le long terme en passant d'un dispositif uniquement financier à un projet de développement pour la discipline pour lequel le Département pourra apporter son expertise et son soutien.

La contractualisation avec les comités véhicule une nouvelle manière de concevoir le soutien départemental. Cela permettra à la collectivité d'avoir à la fois une approche plus globale de son soutien mais également une meilleure lisibilité de sa politique menée avec les partenaires sportifs en matière d'animation des territoires et de soutien à la vie associative.

### Convention d'objectifs avec la LAFA

Lors de la commission permanente du 8 novembre 2010, l'assemblée délibérante s'est prononcée favorablement pour la signature d'un contrat d'objectifs de 3 ans (2011-2013) avec la Ligue d'Alsace de Football Association (L.A.F.A.).

Le soutien départemental à l'association pour réaliser les actions prioritaires, qui s'intègrent dans les axes et objectifs de la nouvelle politique sportive et les axes de la politique jeunesse du Conseil Général, s'élève à 160 000 € sur 3 ans, sous réserve de l'inscription des crédits au budget départemental chaque année.

#### Convention d'objectifs avec le CD Tennis

Dans le cadre d'un partenariat, le Comité Départemental de Tennis du Bas-Rhin, en lien avec le Département, propose de cibler les efforts sur un nombre limité d'actions prioritaires, qui s'intègrent dans les axes et objectifs de la nouvelle politique sportive. Ce contrat d'objectif a été proposé avec une durée de validité de 3 ans (2011 - 2013).

Les membres de la commission des sports ont émis un avis favorable à la réalisation de cette convention d'objectifs qui prévoit de soutenir l'association à hauteur de 90 000 € sur 3 ans, sous réserve de l'inscription des crédits au budget départemental chaque année.

#### **Championnats d'Alsace**

Le Département aide, sous forme de forfait, les associations sportives ayant obtenu un titre de champion d'Alsace (sauf les corporatifs et les vétérans).

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
21129	65-6574-32	212 000,00 €	212 000,00 €	19 000,00 €
15275	65-6574-32	105 000,00 €	105 000,00 €	105 000,00 €
30301	65-6574-32	65 000,00 €	65 000,00 €	53 000,00 €
15265	65-6574-32	76 000,00 €	76 000,00 €	5 550,75 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 182 550,75 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :*

- 19 000,00 € au titre de l'aide aux manifestations sportives,
- 105 000,00 € au titre de l'aide aux animations des mercredis du sport,
- 53 000,00 € au titre de l'aide aux Conventions d'objectifs,
- 5 550,75 € au titre de l'aide aux Championnats d'Alsace.

*Elle autorise en outre son président à signer, le moment venu, les conventions de financement à intervenir entre le Département et, respectivement, le "Sélestat Alsace Handball" et la SAEMSL "Strasbourg-Illkirch-Graffenstaden (SIG) Basket-ball", bénéficiaires de ces subventions.*

*La commission permanente autorise par ailleurs le Président à signer la convention financière 2011 à intervenir entre le Département et le Ligue d'Alsace de Football*

*Association, et le moment venu la convention d'objectifs 2011-2013 à intervenir entre le Comité Départemental de Tennis du Bas-Rhin et le Département.*

*Ces conventions sont établies selon les modèles annexés au règlement financier départemental.*

Strasbourg, le 21/12/10

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL